

**COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT**

-Réunion du 17 mai 2010-

Etaient présents : Mme Françoise Maupin, M. Gilbert Desmorieux, adjoints, Mme Murielle Boucher, MM. Jacques Brouwet, Ludovic Barnay, Frédéric Jacquelin.

Absents : MM. Gibert, Labille, Santiana

Excusée : Mme Mortelecque

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide, suite à la délibération du 25/03/2010, l'acquisition d'une partie de la parcelle B538, sise au lotissement « le Colombier », appartenant à l'OPAC de Saône et Loire, pour la somme de 1 euro.
- Décide de fixer pour 2010 la redevance d'occupation du domaine public routier par les opérateurs de Télécom à 576.52€.
- Sollicite la bienveillance de l'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO) pour que la commune de Sommant soit intégrée dans le périmètre de l'Appellation d'Origine Contrôlée du Bœuf de Charolles.
- Décide, en l'absence de Frédéric Jacquelin, de nommer Mme Carine Charlot coordonnateur communal et Mme Pascale Jacquelin, agent recenseur, pour le recensement de la population qui aura lieu début 2011.
- Décide d'acquérir deux des œuvres de M. Michel BOUILLOT (représentant la commune de Sommant), dessinateur et sculpteur, qui a légué l'ensemble de son œuvre à l'Académie de Mâcon pour la somme de 40 € par oeuvre.
- Autorise le Maire à procéder à l'acquisition d'un horodateur à pièces pour la vente de cartes de pêche, celui-ci sera installé devant la mairie.
- Valide la subvention du Conseil Général d'un montant de 6776€, soit l'équivalent de 50% de la subvention prévue initialement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,